

Site historique et archéologique

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Le site historique et archéologique de l'Habitation-Samuel-De Champlain est un lieu symbolique à l'échelle du Québec et du Canada. C'est sur cet emplacement stratégique de la pointe de Québec, déjà fréquenté par les Amérindiens depuis environ 3000 ans, que l'explorateur Samuel de Champlain fonde le premier établissement français permanent en Amérique, le 3 juillet 1608. Dès son arrivée, il y fait bâtir une habitation en bois qui est reconstruite en pierre à partir de 1624. Ce site contient ainsi les vestiges tangibles de la présence de Champlain et de la fondation de la ville de Québec; il témoigne de la naissance de la Nouvelle-France et de l'Amérique française. Situé au cœur du secteur de Place-Royale, il contribue fortement à la valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, décrété en 1963 et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985. Les objets qui ont été extraits du site lors des nombreuses campagnes de fouilles font partie de la collection archéologique de référence de Place-Royale, l'une des plus prestigieuses en Amérique du Nord.

Le site historique et archéologique de l'Habitation-Samuel-De Champlain a été classé le 27 mars 2008 par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

ADRESSE

Le site historique et archéologique de l'Habitation-Samuel-De Champlain est situé dans le secteur de Place-Royale de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction de la Capitale-Nationale
225, Grande Allée Est, rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Photos
Première habitation : Université de Montréal, Division des archives, FG 00340.
Champlain par Ducornet, 1900c : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, P600,S5,PLC43.
Champlain, 1613 : *Œuvres de Champlain*, tome III, p. 196.
Maquette illustrant la deuxième habitation de Champlain : Maquettiste : Michel Bergeron, mars 2008, Collection : Musée de la civilisation, Québec, Photo : Jacques Beardsell, Parcs Canada.
Place-Royale : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Pierre Lahoud, 2004.
Vestiges archéologiques : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, E6, S7, P764-160 / ministère de la Culture et des Communications, 15 mars 1976.

Impression : 2008

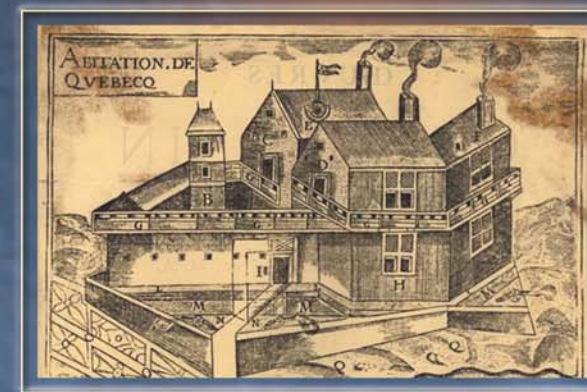
**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec



SITE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'HABITATION-SAMUEL-DE CHAMPLAIN

Capitale-Nationale



Design : Vallières Communication

CHAMPLAIN ET L'ŒUVRE DE QUÉBEC

Samuel de Champlain est probablement né à Brouage, en France, entre 1567 et 1580. Il aurait reçu une formation de géographe et de dessinateur et aurait commencé à naviguer très jeune. Après avoir servi dans l'armée du Roi de 1595 à 1598, il aurait pris la mer pour l'Espagne et les Indes occidentales.



En 1603, Champlain s'embarque une première fois pour la Nouvelle-France. Il participe à la traite des fourrures, à Tadoussac, et remonte le fleuve Saint-Laurent avec François Gravé Du Pont (1560- après 1629), commandant de l'expédition. De 1604 à 1607,

Champlain prend part aux vaines tentatives de colonisation en Acadie avec Pierre Du Gua de Monts (vers 1558-1628), lieutenant-général du Roi en Nouvelle-France et détenteur du monopole de la traite des fourrures.

Québec

En 1608, Champlain convainc le sieur de Monts de l'envoyer fonder un établissement le long du fleuve Saint-Laurent. Le 3 juillet, en tant que lieutenant du sieur de Monts, il fonde le comptoir de Québec, premier établissement français en Amérique qui sera occupé sur une base permanente. Dans ses *Voyages*, Champlain écrit : « Je cherchay lieu



propre pour nostre habitation, mais je n'en peu trouver de plus commode, ny mieux situé que la pointe de Quebec ». C'est à partir de cet emplacement stratégique qu'il poursuivra ses découvertes,

forgera des alliances avec des groupes amérindiens, prendra les armes contre leurs ennemis et développera un vaste réseau de commerce des pelleteries.

Champlain est mort à Québec le 25 décembre 1635. Il passera à l'histoire comme le père de la Nouvelle-France. Par la fondation de Québec, comptoir devenu ville, puis capitale, il aura marqué les débuts de la civilisation française en Amérique.

CONSTRUCTION ET ÉVOLUTION DE L'HABITATION

Dès son arrivée à Québec en 1608, Champlain entreprend la construction d'une habitation en bois entourée d'une palissade de pieux et de fossés. Selon le dessin qu'il insère dans ses *Voyages*, en 1613, ce bâtiment comprend trois corps de logis de deux étages, un magasin d'un étage sur cave, un colombier, des jardins, un pont-levis et une jetée. Il sert de logement et d'entrepôt pour les vivres, les outils et les marchandises de traite.



La conservation en bon état de l'habitation est un souci constant pour le fondateur de Québec. Elle est notamment reconstruite en pierre à partir de 1624 et réédifiée en 1633, après le départ des frères Kirke. Selon un dessin réalisé par Jean Bourdon (vers 1601-1668), l'habitation prend alors la forme d'un corps de logis en « L » flanqué d'une annexe et de deux tours.

Lorsque le fort Saint-Louis, érigé sur le cap, devient le siège de l'administration coloniale (probablement vers 1633), l'habitation sert d'entrepôt à la Compagnie des Cent-Associés (1633-1645) et à la Communauté des Habitants (1645-1663), puis de magasin du Roi (1663-1682). Elle est détruite en 1682 par l'incendie qui ravage la Basse-Ville. Les ruines sont subséquemment rasées pour faire place, vers 1688, à l'église qui prendra le nom de Notre-Dame-des-Victoires en 1711.



UN SITE ARCHÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

Pendant les décennies de 1970 et de 1980, le site de l'habitation a fait l'objet de plusieurs sondages et fouilles archéologiques. Ces interventions ont révélé une partie des vestiges de l'habitation, notamment les fondations en pierre des deux tours et de certains murs, qui se trouvent essentiellement sous l'église, de même qu'une importante collection d'artefacts. Ces découvertes ont contribué à une meilleure compréhension des écrits de Champlain et de la vie quotidienne des occupants de l'habitation.

